GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Sylvicultures intermédiaires ..... sin
Sylvicultures partielles (dégagement) ..... syp
Plantation à racines nues ..... pn
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Entretien de plantations ..... ent
Récolte dans les friches boisées (abandons libres) ..... ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (0)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)
— — — à mélèze	R (M)
— — — à peuplier	R (P)
— — — (plantation)	R P
Pessière	C (0)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	C (EN)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à sapin	C (S)
— — — à peuplier	C (P)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à épinette noire ou rouge	C (EN)
— — — (plantation d'épinette blanche)	C (S)
— — — (plantation d'épinette noire)	C (EN)
— — — (plantation d'épinette rouge)	C (ER)
Sapinière	S (0)
— — — (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — — à thuya (cèdre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à peuplier	S (P)
— — — à pruche	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pruchière	Pr (0)
— — — (pruche rouge)	Pr (PR)
— — — (thuya (cèdre) ou pruche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— — — à épinette noire ou rouge	Pr (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à peuplier	Pr (P)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Pinède à pin rouge	Pr (0)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec peuplier	Pr (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	Pg (0)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EN)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — avec pruche	Pg (PR)
— — — avec pin gris	Pg (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg P
Cédrière	C (0)
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pruche	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation)	C P
Pinède de pin sylvestre	Ps (0)
— — — (le pin sylvestre occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Ps (PS)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ps (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Ps (PB)
— — — à pin gris	Ps (PG)
— — — (plantation)	Ps P
Mélèzin	M (0)
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— — — à thuya (cèdre)	M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à pruche	M (PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M J
— — — (plantation de mélèze hybride)	M H

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance 1991	Tendance régénération
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (EN)	F (EN)
Feuillus à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (EN)	BB (EN)
— — — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
Feuillus à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
Peuplement avec sapin	F (S)	F (S)
— — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (EN)	F (EN)
Peuplier avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Épinette rouge résineuse	E (R)	E (R)
Épinette résineuse	E (R)	E (R)
Mélange d'feuillus tolérants	MFR	MFR (R)
— — sur station humide	MFR	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — — sur station humide	F
— — — (plantation)	F P
Bouleaux blancs	BB
Feuillus à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	F (BB)
— — — avec pin rouge	F (PR)
— — — bouleaux jaunes	F (BJ)
Peuplier	Pe
Peuplier tremble	Pe (PT)
Peuplier baumier	Pe (PB)
Érablière	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (BB)
— à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— à peupliers	Er (P)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F
Plantation de feuillus	F P
— de bouleau jaune	Pe (BJ)
— de peuplier	Pe (P)
— de peuplier hybride	Pe (PH)
— de frêne d'Amérique	Fr (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cpb
Coupe partielle par groupe	cpg
Coupe partielle plus épaisse légère	cpp
Chablis partiel	chp
Chablis total	cht
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	cht
Coupe partielle	cp
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (1 ans)	0-50 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (sous)	30-70 (sus)
80-30	30-80
90-30	30-90
80-50	50-80
90-50	50-90
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Peuplement irrégulier: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Peuplement jardiné irrégulier: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges surtout de 90 ans; autres peuplements majorité des tiges vieilles et plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	mince
Moyenne	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91% et plus	↑

N.B. : Cette classe accuse de pente n'est indiquée dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR INC.
SIGNATURE : Jacques A. Delisle
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

5 0 C1 C3 cp 50 ⊖ 5
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

6 C5 c 6 B D1
— classe de perte
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 23-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 06 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 34101*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4301*
Région écologique: 11 (3)
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Les brulis 1991 ont été mis a jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991.

Compt. for. : 5009-5528-6007-6528-7073-7538-8085
À jour. : avril 1997

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987
Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/5/87, 15/6/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-4	22-K-3	22-K-2
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-F-13	22-F-14	22-F-15
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-F-12	22-F-11	22-F-10

22 F/14 N.O.